



Crédit photo : Nicole Dubé

5 au 11 octobre 2025
Semaine de prévention des incendies



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

En collaboration avec votre
service de sécurité incendie

Quebec.ca/prévention-incendies

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025
À LIRE À L'INTÉRIEUR

LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717
Site Internet : www.saintlouisduhaha.com
Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com
Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Table des matières	
Ordre du jour	
.....	2-3
Info de votre mairesse	
.....	4
Chronique municipale	
.....	5
Saviez-vous / Élections municipales	
.....	6
Saviez-vous / Urbanisme	
.....	7
Saviez-vous / Semaine prévention des incendies	
.....	8
Organismes et comités	
.....	9-10
Info-Biblio	
.....	11-12
RIDT vous informe	
.....	14
Qui fait quoi à Saint-Louis-du-Ha! Ha!	
.....	15
Calendrier	
.....	16

IMPORTANT

· Séance du conseil aura lieu jeudi 2 octobre 2025 à 20h à la salle municipale

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre sixième versement de taxe municipale pour le 30 octobre. Merci de votre collaboration.

FEMERTURE BUREAU MUNICIPAL

En raison du congé de l'Action de grâce, le bureau municipal sera fermé le lundi 13 octobre 2025.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 2 octobre 2025

- 1- MOT DE BIENVENUE**
- 2- CONFORMITÉ DU QUORUM**
- 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 4.1 Réunion du 2 septembre 2025
 - 4.2 Réunion extraordinaire 16 septembre 2025
- 5- SUIVI DES DOSSIERS**
- 6- APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS**
- 7- CORRESPONDANCE :**
- 8- AFFAIRES FINANCIÈRES**
 - 8.1 Dépôt des états comparatifs
 - 8.2 Résolution – Désaffectater 19 405.00\$ du fond affecté
 - 8.3 Résolution – Soutien financier à l'Observatoire ASTER pour un projet de relance
 - 8.4 Autorisation du déboursement de la facture Can-Explore
- 9- GREFFE ET ORGANISATION**
 - 9.1 Résolution – Nomination d'un (e) élu (e) en tant que représentant (e) officiel (le) de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'association ASTER
 - 9.2 Résolution portant sur l'annulation des règlement numéros 427, 441, 457 et 461.
 - 9.3 Appui à la grande semaine de tout-petits (GSTP)
 - 9.4 Autorisation pour la tenue d'un pont payant École secondaire de Cabano
 - 9.5 Autorisation de signer l'entente avec Desjardins pour le projet structurant d'insonorisation du Centre des loisirs
 - 9.6 Projet du Gouvernement Fédéral : Examen du mandat de la Société Canadienne des postes
- 10- SÉCURITÉ PUBLIQUE :**
 - 10.1 Achat d'équipements désuets pour la caserne incendie – budget 2025
 - 10.2 Demande à Hydro Québec pour l'élagage des arbres sous les lignes électriques
 - 10.3 Autorisation pour l'achat des équipements de sécurité manquants pour le service incendie

11- TRAVAUX PUBLICS :

- 11.1 Autorisation pour l'achat d'équipements pour la machinerie en vue de la saison hivernale 2025-2026
- 11.2 Autorisation pour l'achat de matériaux pour la voirie
- 11.3 Achat de deux pneus pour le balai de rue
- 11.4 Autorisation de réparation du pare-brise avant du petit tracteur voirie

12- URBANISME :

13- LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRES :

- 13.1 Autorisation à l'invitation – journée de loisir culturel au Bas-Saint-Laurent
- 13.2 Acceptation de soumission pour le projet de prise de photos professionnel
- 13.3 Dépôt d'un projet dans le cadre de l'Alliance pour la Solidarité – volet MRC de Témiscouata

14- CAMPING DU LAC DÔLE

- 14.1 Remboursement de la facture vétérinaire – responsable du Camping Lac Dôle

15- AFFAIRES DIVERSES :

16- PÉRIODE DE QUESTIONS :

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Infos de votre mairesse

Mes chers citoyens,

En, ces dernières semaines à la barre de votre municipalité, je tiens à vous partager ma plus belle réussite. Je sais que mon mot du mois de septembre a créé beaucoup de questionnement, mais je suis honnête et authentique et je le serai toujours. Être une femme en politique n'est pas facile, alors on vit toute sorte de choses. Par contre, le positif de mes derniers 4 ans a été, entre autres, d'avoir régulé les finances de la municipalité.

Lorsque Marie-Josée et moi nous sommes assises pour discuter de ma vision de la municipalité en tant que mairesse, je lui ai nommé un chiffre. Au moment d'écrire ces lignes, nous avons dépassé celui-ci. Avec la confiance et les bons outils, elle a su aller récupérer des fonds qui nous revenaient. Avec le bon encadrement et les bonnes ressources, elle a remis plusieurs pendules à l'heure. Se sont greffées à elle, Karen et par la suite Marie-Hélène. Vous êtes des fées et c'est un bonheur, mais aussi une sécurité de vous avoir avec moi! Diane, notre ressource inestimable. Dévouée et vaillante avec un cœur grand comme le ciel. Merci pour ton temps, ta simplicité et surtout pour TOUT ce que tu fais pour nous depuis plus de 10 ans! On l'apprécie!

Ma gang du garage! Ceux qui veillent en silence à notre sécurité en hiver. Ceux qui, trop souvent, se font critiquer, mais qui on remet nos rangs comme des neufs. La gang qui entretient chaque parcelle de pelouse comme si on attendait de la visite à tout moment. Ceux qui ont compris quand je leur ai mentionné qu'en tout temps ils ME représentent, mais ils représentent aussi la municipalité, car ce sont eux qu'on voit le plus. Donc pour Émy, Jean-Philippe, Marco, Nicolas et Daniel un merci n'est pas assez! Vous travaillez fort pour nos citoyens beau temps, mauvais temps et je vous en suis reconnaissante.

Jean-Louis, Guildo et Nicolas, vous avez été les témoins de beaux et de bons moments au Lac Dôle. L'harmonie et la bonne humeur ont contribué à meubler la belle saison de nos campeurs, anciens et nouveaux. Merci pour votre excellent travail. Vous faites la différence au sein de la municipalité.

Mes pompiers, toujours prêts à affronter le pire. Vous êtes des gens d'exception. J'ai eu besoin et vous étiez là. Vous êtes les rares personnes qui m'ont vue fragile et démunie. Je savais que vous étiez soudés, mais vos visages, ce fameux jour, en disait plus long que ce que l'on vivait. Merci à l'infini!

Merci à mes saisonniers qui font la différence tant à la patinoire que dans nos plates-bandes. Vous faites partie de la grande famille des employés municipaux et je vous apprécie énormément. Lorsque je vous parle de belle réussite ceci inclus que je suis fière de la stabilité des ressources humaines dans notre municipalité. En 2025, c'est un beau tour de magie que d'avoir des employés sur le long terme.

C'est certain que je n'ai pas dirigé le tout seule et bien sûr que j'y inclus le conseil municipal. Ils ont été des initiateurs pour plusieurs projets et sans eux je ne serais rien. Patrick, Richard, Johnny, Roberto, Frédéric et Normand, merci pour votre collaboration, vos avis, vos idées.

À Saint-Louis, mon village d'adoption, je te souhaite une autoroute sécuritaire, des infrastructures touristiques fleurissantes et des citoyens encore et toujours aussi merveilleux!

Votre mairesse,
Mélissa Lord



CHRONIQUE MUNICIPALE

Voici le résumé des principaux sujets et résolutions du conseil pour le mois de septembre 2025.

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 2 SEPTEMBRE 2025, À 20H

- *Autorisation de paiement – renouvellement annuel à Tourisme Bas-Saint-Laurent.
- *Adoption du règlement numéro 462 décrétant une dépense de 133 000 \$ et un emprunt de 133 000 \$ pour consolider le déficit accumulé au 31 décembre 2024.
- *Autorisation pour l'achat d'un terrain pour un projet de développement.
- * Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 711 200 \$ qui sera réalisé le 11 septembre 2025.
- * Demande d'appui financier pour les services essentiels offerts à la population de votre région Association du cancer de l'Est-du-Québec / Hôtellerie Omer-Brazeau.
- *Motion de félicitations à Julien Nadeau.
- * Demande d'autorisation pour des travaux d'asphaltage sur l'emprise municipale.
- * Modification de la résolution 05-06-9671 désignation d'une personne responsable et délégation des responsabilités en vertu de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.
- * Précision sur la nature des situations nécessitant l'utilisation d'une autre langue que le français dans les communications de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !
- * Autorisation pour formation accès à l'information.
- * Adoption de la mise à jour de la politique d'égalité entre les hommes et les femmes.
- * Résolution – Nomination d'un (e) élu (e) en tant que représentant (e) officiel (le) de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! au sein du conseil d'administration de l'association Aster.

- *Acceptation soumission d'abrasif 2025-2026.
- * Choix de l'entrepreneur pour les travaux d'asphaltage des rues Tardif, Commerciale et Bérubé.
- *Autorisation de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet redressement et volet soutien.
- *Résolution – Appui pour demande d'autorisation CPTAQ pour renouvellement pour poursuivre l'exploitation de la carrière sur le lot 6 014 871 485é
- * Comité de suivi – Politique familiale et des aînés.
- *Résolution - Achat d'un sèche-mains électrique dans la toilette extérieure.
- * Remplacement de la pomme à eau – Camping Lac Dôle.
- * Résolution relative au dépôt de la convention d'entente – location saisonnière Camping Lac Dôle – saison 2026.
- * Autorisation d'achat d'une carte cadeau pour l'occasion d'une naissance.
- * Ajout de canalisation des eaux pluviales sur la rue Lavoie.
- * Autorisation pour la réparation du tracteur pour la voirie et la patinoire.
- * Autorisation d'achat de matériel de sécurité.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 16 SEPTEMBRE 2025, À 20H

- *Changement de date de la séance ordinaire du mercredi 1^{er} octobre 2025.
- * Acceptation de la soumission pour le changement de ponceau sur la rue Tardif.
- * Acceptation des travaux d'excavation sur la VTL – réhabilitation des fossés.
- * Modification du règlement numéro 462.

Le texte de ces procès-verbaux se retrouve sur le site WEB de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha ! Ha ! à l'adresse suivante :
Municipalite de Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

SAVIEZ-VOUS...

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

**À la salle municipale
(95, rue Saint-Charles)**

26 octobre 2025 12h00 à 20h00 / vote par anticipation

2 novembre 2025 10h00 à 20h00 / Jour du scrutin

QUI À LE DROIT DE VOTER ?

Pour voter aux élections municipales, vous devez être un électeur **et** être inscrit sur la liste électorale de la municipalité. La loi sur les élections et les référendums dans les municipalités définit les conditions requises pour être un électeur, dont :

- * être majeur ou avoir 18 ans le **2 novembre 2025**;
- * avoir la citoyenneté canadienne le **1^{er} septembre 2025**;
- * remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - être, depuis moins 12 mois, soit après le **1^{er} septembre 2025**, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise dans la municipalité.

Vous allez recevoir par la poste au courant du mois d'octobre, une carte d'électeur qui vous indiquera :

- que vous êtes bien inscrit (e) sur la liste électorale municipale;
- où et quand voter.

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites sur la liste électorale

Voici les informations importantes pour les personnes qui voudraient s'inscrire sur la liste électorale.

- Vous devez avoir des pièces d'identités comme : permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport, une copie de facture avec adresse (ex : Hydro)
- Vous devez vous présenter à la salle municipale (95, rue Saint-Charles) à Saint-Louis-du-Ha! Ha! aux dates suivantes :
 - **Mardi 14 octobre de 10h à 13h et 17h à 20h**
 - **Mercredi 15 octobre de 14h30 à 17h30**

URBANISME

Petit rappel concernant la réglementation de zonage.

ARTICLE 9.6.2 ABATTAGE D'ARBRES DANS LES ZONES RÉSIDENTIELLES, PUBLIQUES OU MIXTES (Centre du village).

À l'intérieur des zones résidentielles, publiques ou mixtes, l'abattage de tout arbre est interdit, sauf pour l'un des motifs suivants :

1° L'arbre est mort;

2° L'arbre est atteint d'une maladie ou est infecté par un insecte et son abattage est nécessaire pour éviter que la maladie ou l'infection atteigne d'autres arbres;

3° L'arbre constitue une menace à la propriété publique ou privée;

4° L'arbre constitue une menace à la sécurité publique;

5° L'abattage de l'arbre est nécessaire pour effectuer des travaux publics;

6° L'abattage de l'arbre se fait dans le cadre de travaux de construction ou d'agrandissement et vise à aménager une aire de dégagement.

Pour tout arbre situé en cour avant et abattu en vertu des paragraphes 1 à 5 du premier alinéa, **un nouvel arbre doit être planté en cour avant sur le même terrain dans un délai de six mois**, sauf s'il est impossible de planter un nouvel arbre sans que ce nouvel arbre ne doive être à nouveau abattu en vertu du présent règlement.



Auto-évaluation des piscines résidentielles

L'auto-évaluation des piscines résidentielles se continuera jusqu'à la fin octobre par le service d'inspection en urbanisme. Elle se continuera par la suite au printemps 2026 pour terminer le tout.

Lise Beaulieu
Inspectrice régionale

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INCENDIES

5 AU 11 OCTOBRE 2025



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.  



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Organismes et loisirs

CERCLE DE FERMIERES

La réunion du mois d'octobre aura lieu 13 octobre à 13:30 à la salle municipale. Comme vous le savez tous, les cercles des fermières ont pour but de permettre la transmission du patrimoine culturel et artisanal. Alors, en ce mois d'octobre, mois des récoltes et de l'Halloween nous vous partageons un lien pour une recette « confiture de citrouille de nos grands-mères »

Passez un beau mois d'octobre et soyez prudents à l'Halloween.



<https://www.recettes.gc.ca/recettes/recette/confiture-a-la-citrouille-121633>

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 9 septembre à 19h30 à la salle municipale.

Venez en grand nombre.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Petit déjeuner des 50 ans et + aura lieu le mercredi 15 octobre prochain au restaurant de la Marina (Corégone) à Notre-Dame-du-Lac à 9h30. Merci de nous confirmer pour les réservations au 418-854-2583.

Vie Active le mardi de 13h30 à 16h à la salle municipale. Groupe actif social, entretient ses muscles et son autonomie.

Mercredi les cartes au local des 50 ans et plus à partir de 13h30.

Jeudi gym cerveau de 13h à 15h30 à la salle municipale. Groupe dynamique et social qui entretient ses neurones et qui a encore des choses à apprendre.

Bienvenue à tous !

FERMETURE DU FRIGO LIBRE-SERVICE

Le frigo libre-service sera disponible jusqu'au 13 octobre à la population. Les gens qui aimeraient y déposer des surplus de récoltes ou autres denrées vous êtes les bienvenus. Après cette date, il ne sera plus accessible.

Merci aux Jardins Collectifs : un jardin pour demain ; vous avez fait une différence encore cet été lors de vos livraisons.

Organismes et loisirs



CENTRE DES FEMMES DU TÉMISCOUATA

Le Centre des femmes du Témiscouata vous offre une programmation automne diversifiée. Pour le mois d'octobre deux ateliers qui seront offerts au Centre des Femmes du Témiscouata 233-2 rue Commerciale à Saint-Louis-du-Ha ! Ha !

Jeudi 2 octobre à 13h30 : Invitation à échanger avec des personnes étudiantes en Technique d'éducation spécialisée du Cégep de La Pocatière – Témiscouata

Mardi 7 octobre de 13h à 16h : Journée nationale des Centres des Femmes
Invitation toute en fleurs – bouchées variées

Samedi 18 octobre de 7h à 20h : Marche mondiale à Québec. Transport et souper gratuits. Départ se fait à partir du Centre des Femmes du Témiscouata.

Pour informations : 418-854-2399. Pour consulter toute la programmation, veuillez vous référer à la page Facebook : Centre des Femmes du Témiscouata.

8^e édition : Invitation

**MARCHÉ DES
PETITES TROUVAILLES
ET DES SAVEURS**

SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

**GYMNASE DE L'ÉCOLE
GEORGES-GAUVIN**

**ENTRÉE
GRATUITE**

SAMEDI 1^{er} NOVEMBRE 2025 | 10:00 À 15:30

234, RUE COMMERCIALE

HORAIRE : Pour le mois d'octobre
mercredi 18h30 à 20h
dimanche FERMÉ !

La lecture, c'est se connaître à travers l'autre.
Christian Babin

Un automne rempli de belles activités à la bibliothèque. Les dates restent à confirmer. Surveillez la page Facebook : Bibliothèque municipale Saint-Louis du Ha Ha et dans les prochains journaux municipaux.

Bibliothèque municipale
Événements à venir
AUTOMNE 2025

SEPTEMBRE
Conférence sur les dinosaures

OCTOBRE
Activité d'Halloween en collaboration avec Aster

NOVEMBRE
Conférence sur l'Alaska

DÉCEMBRE
Initiation au dessin avec l'illustrateur Voro

Ces activités sont possibles grâce à la participation financière de la MRC de Témiscouata, aux bénévoles de la bibliothèque et à la municipalité.

Suite...



La Grande lecture partagée

Au Québec, on compte 22.1% des élèves vivant avec un défi d'adaptation ou d'apprentissage. Face à ce constat, l'Institut des troubles d'apprentissage a mis sur pied un mouvement afin de mobiliser la société pour soutenir ces jeunes et briser les barrières à leur réussite. Cette mobilisation d'envergure a pour but de mettre en lumière le rôle essentiel de la lecture dans la prévention des défis d'apprentissage.

Le 23 octobre 2025, l'Institut des troubles d'apprentissage lance un défi à la population du Québec : atteindre 1 000 000 de minutes de lecture.

Comment participer :

1. On s'inscrit gratuitement au mouvement.
2. On choisit le livre qui nous tente le plus (roman, poésie, livre audio... tout est permis!)
3. On partage nos coups de cœur avec nos proches.

L'objectif est d'atteindre un total de 1 000 000 de minutes de lecture partagée! Vous pouvez suivre l'évolution du compteur.

Pour plus d'informations, visitez le site internet de : [La Grande lecture partagée](#)

Sur la page Facebook du Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Mieux trier, ce n'est pas si compliqué !

Au Témiscouata, la RIDT et les 19 municipalités ont mis en place de **nombreux services gratuits et facilement accessibles** pour inciter les citoyens et entreprises à mieux trier et limiter l'enfouissement qui coûte toujours plus cher.

Écocentres, dépôts municipaux, recyclage, compostage et divers dépôts spécifiques sont quelques exemples de services de proximité existants. Les dernières statistiques montrent des améliorations, par exemple le tonnage de déchets enfouis à diminuer de 15 % depuis 2022 et, encore cette année, près de 40 000 utilisateurs se rendront dans un des 4 écocentres pour y apporter leurs matériaux.

Malgré cet intérêt marqué d'une grande partie des utilisateurs et leur sensibilité à bien trier, la RIDT constate encore que certains ne participent pas ou utilisent mal les services disponibles, ce qui peut contaminer le bon tri des autres personnes.

Depuis la fin de l'été, **la réglementation municipale a été mise à jour et uniformisée au Témiscouata** afin que les utilisateurs aient **l'obligation de participer activement au tri des matières résiduelles**.

- Il est dorénavant interdit de mettre aux déchets plusieurs matières pour lesquelles un service de recyclage existe.
Matières recyclables, contenants consignés, résidus verts, matériaux de construction, plastiques agricoles ou acériques ou produits dangereux ne doivent donc plus aller aux poubelles.
- L'utilisation et la conformité des contenants des collectes (bacs ou conteneurs) doivent respecter des normes plus précises.
Il est d'ailleurs interdit de modifier des contenants ou de les utiliser à d'autres fins.
La RIDT fournit gratuitement les contenants de récupération ou pour le tri des matières compostables, il suffit d'en faire la demande.

Dès cet automne, la RIDT fera de la sensibilisation auprès des différents utilisateurs, citoyens ou entreprises pour les informer des bons gestes à poser et des nouvelles règles à respecter plus en détail.

Plusieurs moyens de suivi sont déjà présents dans les camions de collecte et permettront de cibler les endroits les plus problématiques pour les sensibiliser directement. D'ores et déjà, en cas de problème important, il est possible que les contenants ne soient plus vidés tant que l'utilisateur n'aura pas pris les mesures nécessaires.

Vous souhaitez en savoir plus, consultez le site web ridt.ca ou contactez la RIDT au 418 853-2220.



QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Morneau-Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse 854-2260 poste 105 mairie@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin, Directrice générale greffière-trésorière
854-2260 poste 101..... direction@saintlouisduhaha.com

Karen Gagnon, Directrice générale greffière-trésorière adjointe
854-2260 poste 109 .. municipalite@saintlouisduhaha.com

Marie-Hélène Morneau, Adjointe administrative 854-2260 poste 102 sec-adm@saintlouisduhaha.com

Daniel Massé, Travaux publics 854-3384 garage@saintlouisduhaha.com
860-7243 (cellulaire)

Diane Bossé, Coordinatrice en loisirs 854-2260 poste 103..... loisirs@saintlouisduhaha.com

Sébastien Bérubé, Directeur Incendies 551-0737 directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 899-6725 poste 4428 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 860-7243 (cell)

Centre des loisirs 854-2260 # 104

Bibliothèque 854-2260

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

Bureau ouvert seulement le mardi en après-midi

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9h à 12h - 13h à 16h30

Mardi 9h à 12h - 13h à 16h30

Mercredi 9h à 12h - 13h à 16h30

Jeudi 9h à 12h - 13h à 16h30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18h30 à 20h

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

OCTOBRE 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1^{er} Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	2 Gym-Cerveau à 13h salle municipale Séance du conseil municipal à 20h à la salle municipale	3	4
5	6	7 Vie Active à 13h30 salle municipale	8 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	9 Gym-Cerveau à 13h salle municipale 19h30 Réunion Chevaliers Colomb à la salle municipale	10	11
12	13 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ CONGÉ ACTION DE GRÂCE Réunion Cercle des fermières à 13h30 salle municipale	14 Vie Active à 13h30 salle municipale Révision liste électorale Salle municipale 10h à 13h 17h à 20h	15 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Révision liste électorale salle municipale 14h30 à 17h30 Bibliothèque 18h30 à 20h	16 Gym-Cerveau à 13h salle municipale	17	18
19	20	21 Vie Active à 13h30 salle municipale	22 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	23 Gym-Cerveau à 13h salle municipale	24	25
26 Élections municipales Vote par anticipation salle municipale 12h00 à 20h00	27	28 Vie Active à 13h30 salle municipale	29 Jeux de cartes 50 ans et plus à 13h30 au local du club Bibliothèque 18h30 à 20h	30 Gym-Cerveau à 13h salle municipale 6 ^e versement de taxe	31 Joyeuse Halloween 	